

Chartres, le 20 avril 2020

La Préfète d'Eure-et-Loir  
à  
Mesdames et Messieurs les Maires  
Madame et Messieurs les Sous-Préfets des arrondissements de Châteaudun,  
Nogent-le-Rotrou et Dreux pour information

Objet : Annulation des cérémonies nationales et pavoisement des édifices publics

Comme suite à l'annonce par le Président de la République du prolongement du confinement rendu nécessaire par la lutte contre le coronavirus COVID-19, **toutes les cérémonies organisées en dehors de Paris sont annulées jusqu'au 11 mai 2020.**

Les prochaines cérémonies nationales inscrites au calendrier et donc concernées par ces mesures sont :

- La journée nationale d'hommage du souvenir des victimes et des héros de la déportation (pavoisement aux couleurs nationales) – 26 avril 2020
- La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (pavoisement aux couleurs nationales)
- La journée de l'Europe (commémoration de la Déclaration Schuman) (pavoisement aux couleurs nationales et européennes) – 9 mai 2020
- La commémoration annuelle en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage et fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme (pavoisement aux couleurs nationales) – 10 mai 2020.

Aussi, **les cérémonies qui devaient se tenir localement sous la présidence des préfets sont annulées.**

S'agissant du pavoisement, **les édifices publics ont vocation à être pavoisés sous réserve que les agents affectés à cette tâche soient mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité.**

La prochaine cérémonie nationale concernée est **la Journée nationale d'hommage du souvenir des victimes et des héros de la déportation, qui aura lieu le dimanche 26 avril.** Les bâtiments et édifices publics pourront donc être pavoisés aux couleurs françaises, si vous en avez la possibilité. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national. Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, procédera seule à un dépôt de gerbe au mémorial de la Shoah puis au mémorial des Martyrs de la Déportation, à Paris.



La Préfète,  
  
Fadela BENRABIA